MINUSMAHEBDO

<code>BULLETIN</code> <code>HEBDOMadaire</code> <code>D'Information</code> <code>De</code> <code>La</code> <code>MINUSMA</code> \cdot <code>numéro</code> <code>91</code> \cdot <code>juin</code> <code>2017</code>



MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX

MINUSMAHEBDO • DU 23/06 AU 29/06

22 JUIN

MINUSMAHEBDO

91

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO



- 6 GESTION DES STOCKS D'ARMES ET DE MUNITIONS : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AUTORITÉS MALIENNES
- 7 LA JOURNÉE MONDIALE DES REFUGIÉS CÉLÉBRÉE
- 9 GAO : LES CASQUES BLEUS ET LA POLICE MALIENNE AUX CÔTÉS DE LA POPULATION CIVILE À L'AUBE DE LA FÊTE DE LA RUPTURE DU JEÛNE
- 11 TOMBOUCTOU : UN QIP POUR SOUTENIR L'autonomisation des femmes de ber











ELECTIONS : LA MINUSMA MET LES BOUCHÉES DOUBLES POUR SOUTENIR LE GOUVERNEMENT



La MINUSMA est aux côtés des organes de l'Etat malien chargés de l'organisation des élections qui reposent fortement sur la participation des citoyens et citoyennes aux scrutins. La sensibilisation sur l'ensemble du processus, y compris la vulgarisation de la loi électorale adoptée en octobre 2016 est un impératif que les entités responsables ont inscrit en priorité dans leur agenda. L'objectif principal est de permettre, de manière participative, à tous les acteurs du processus d'être mieux outillés pour les prochaines échéances électorales.

C'est dans cette optique que la Division des Affaires Electorales (EAD) a organisé, du 13 au 20 juin 2017 à Bamako, trois ateliers sur l'intégration de la dimension genre dans les élections, à l'intention de 180 représentants de partis politiques de tout bord, des médias privés et publics, de la société civile et des institutions en charge de l'organisation des élections. Parallèlement, a été lancée le 19 juin, une série d'ateliers de vulgarisation de la nouvelle loi électorale adoptée en octobre dernier.

La loi n°2015-052 du 18 décembre 2015 qui porte l'institution de mesures pour promouvoir

le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives, a été la toile de fond des premiers ateliers, en vue d'une meilleure application, en faveur de la participation des femmes, à la fois comme électrices et candidates. Ces ateliers ont ainsi permis un partage d'expériences en explorant les stratégies d'autres pays où, l'accès des femmes aux fonctions électives est une réalité.

Les représentants de la MINUSMA dont le Directeur a.i de la Division des Affaires Electorales et la Cheffe par intérim de l'unité Genre ont coprésidé la cérémonie d'ouverture du tout premier atelier. Ils ont tous souligné l'importance de ces ateliers qui s'inscrivent dans la droite ligne de la Résolution 2295 du Conseil de sécurité des Nations Unies, demandant à la MINUSMA de tenir compte des questions du genre de façon transversale dans tout son mandat, et de porter assistance aux autorités du Mali pour assurer l'inclusion, la participation, et la représentation des femmes à tous les niveaux et au tout début de la phase de stabilisation, y inclus dans le processus électoral et de dialogue politique.

··············· 3 ···············

MINUSMAHEBDO • 2017 MINUSMAHEBDO • DU 23/06 AU 29/06



Promouvoir l'appropriation de la nouvelle loi électorale.

Toujours dans la dynamique de l'accompagnement dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, la MINUSMA appuie l'organisation d'une autre série de six ateliers de vulgarisation de la nouvelle loi électorale, initiée par le Réseau APEM (Appui au processus électoral au Mali). C'est le Ministre de l'administration territoriale, M. Thieman H. Coulibaly qui a présidé la cérémonie de lancement, le 19 juin à Bamako, en présence du Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, Maouloud Ben Katra, de Mme Traoré Oumou Touré, Ministre de la Promotion de la Femme et de l'enfant et de la famille, ainsi que du Directeur par intérim de la Division des Affaires Electorales (DAE), M. Frantz Mésidor. L'Accord pour la Paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger prévoit dans son volet sur les questions politiques et institutionnelles, une réorganisation institutionnelle, notamment la gestion des collectivités territoriales (régions, communes, district de Bamako), avec l'élection du chef de l'organe délibératif au suffrage universel direct et le renforcement des pouvoirs dudit organe. Ce à quoi répond la loi électorale N°2016-048 du 17 octobre 2016. « La bonne connaissance de cette nouvelle loi par les citoyens maliens est nécessaire pour leur participation aux joutes électorales. Les différentes sessions permettront assurément aux différents acteurs du processus électoral notamment les partis politiques, les organisations de la société civile, les citoyens s'approprieront des innovations de la nouvelle loi électorale, en vue de prendre part, en toute connaissance de cause, aux futures échéances électorales », a indiqué le Directeur ai de la DAE à la MINUSMA.

Selon le Ministre malien de l'administration territoriale, il n'y a pas de climat durable de confiance et de pacification de la sphère politique, sans un scrutin libre et démocratique, avec une participation massive des citoyens. « C'est pourquoi nous devrons avoir à l'endroit des personnes qui n'ont pas voté, non pas une attitude d'exclusion, mais une attitude d'ouverture et de pédagogie », a déclaré M. Coulibaly, faisant référence aux élections de 2016 qui n'ont pas mobilisé beaucoup d'électeurs.

Les composantes et les innovations majeures de la nouvelle loi électorale ont été abordées par M. Dramane Diarra. L'expert a planché essentiellement sur le rôle, l'importance et la place d'une loi électorale dans une démocratie. Décryptant les changements majeurs opérés, allant des organes de gestion au contentieux électoral, en passant par les sanctions pénales, il a rappelé que cette loi, au moment de son adoption avait connu 92 propositions

d'amendements dont 47 étaient seulement des erreurs matérielles.

Les débats ont concerné, entre autres, la carte NINA (sa perte, sa substitution, sa qualité, les 900 000 NINA scellés); la prise en compte du genre; la lutte contre la fraude électorale; la complexité de la loi électorale; la CENI (durée, rôle); les organes de gestion des élections; le délai accordé aux juridictions pour trancher les contentieux électoraux; le vote par anticipation ou par procuration. Les participants ont aussi été formés sur les techniques d'animation de groupe, animées par le Socio-anthropologue, Noumoussa Saganogo.

Au terme de ces échanges fructueux, les participants ont formulé certaines recommandations, toutes relatives au premier thème développé. Parmi les plus pertinentes, ils proposent à ce que toutes les autres pièces d'identification soient admises, au cas où l'électeur perd sa carte NINA, à l'occasion des échéances électorales à venir; à mettre en place un dispositif opérationnel permettant de sanctionner lourdement toute fraude électorale; à uniformiser les organes de gestion des élections; à proroger les délais d'investiture des nouveaux élus afin de permettre aux instances judiciaires de vider tous les contentieux électoraux; à règlementer d'avantage le vote des militaires par anticipations et/ou par procuration pour éviter la fraude à ce niveau; à détruire publiquement les 900 000 cartes NINA scellés afin de mettre fin aux polémiques et suspicions; à renforcer d'avantage le niveau des agents électoraux en mettant en place un

vivier national d'agents électoraux; à améliorer la qualité de la carte NINA; à préciser les conditions de convocation du collège électoral en cas de menace de l'intégrité du territoire et la souveraineté du pays; à traduire et vulgariser la loi électorale dans les langues nationales; à renforcer le mécanisme du retrait des cartes; à améliorer le mécanisme de centralisation et de proclamation des résultats pour avoir les résultats définitifs dans les 48 heures au plus tard.

Un appui technique et logistique organisé En attendant la prise en compte de ces observations, la machine électorale va tourner dans toutes les régions du pays (Mopti, Gao, Tombouctou, Ménaka, Taoudéni), pour interagir avec l'ensemble des couches socio-politiques du Mali pour qui, la nouvelle loi électorale ne doit plus être un secret, s'est félicité le Président du Réseau APEM. L'ensemble de ces activités sont financés par la MINUSMA qui met aussi l'expertise de son personnel à contribution tout le long du processus, tel que stipulé par son mandat.

En outre, le lendemain de ces ateliers, le 21 Juin, en appui à l'Etat malien, la Division des Affaires Electorales a facilité le déploiement, par un vol de la MINUSMA, du matériel électoral pesant près de 04 tonnes de Bamako à Tombouctou. C'est aussi dans cette optique que 78 assistants logistiques nationaux ont été recrutés, formés, dotés en moyens nécessaires et déployés auprès des préfets dans les 49 cercles du pays, pour apporter l'assistance technique et logistique nécessaire dans la mise en œuvre de ces opérations électorales.



20 JUIN

GESTION DES STOCKS D'ARMES ET DE MUNITIONS : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AUTORITÉS MALIENNES



Le vendredi 23 Juin, au 34ème Bataillon du Génie Militaire, le Commandant de la Force de la MINUSMA Général de division Jean-Paul Deconinck a participé à la remise d'attestations aux 25 personnels des Forces de défense et de sécurité (FMDS), ayant suivi une formation de trois semaines en gestion des armes et des munitions.

Le renforcement des capacités nationales est l'un des axes d'effort principaux pour le retour de la paix et de la sécurité au Mali, tel que défini par la résolution 2295 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. En poste à Bamako et dans les régions (Kati, Kayes, Koulikoro, Mopti et Ségou), les stagiaires sont désormais aptes à la gestion physique d'armureries et capables d'assurer la fonction de magasinier. La gestion sécurisée des armes et des munitions joue un rôle majeur dans les efforts de stabilisation à l'œuvre au Mali, permettant de lutter contre leur prolifération en réduisant les risques d'intrusion illicite et de pillage des sites de stockage nationaux. La bonne gestion des armes et des munitions contribue également à protéger les habitants vivant aux alentours de ces sites, en réduisant les risques d'explosion accidentelle.

Au cours de la cérémonie, le Commandant de la Force de la MINUSMA a salué les stagiaires pour la bonne réussite de la formation, en soulignant que leur professionnalisme a un impact primordial dans la sécurisation des stocks d'armes et de munitions, mais aussi pour la protection de la population civile. Depuis 2013, la MINUSMA a mené plusieurs types d'activités dans ce domaine, notamment en réhabilitant des sites de stockage d'armes et de munitions, en fournissant des formations spécialisées à plus de 200 personnels des FMDS et en appuyant les autorités maliennes dans le cadre de la destruction de 341 tonnes de munitions devenues non utilisables.

Cette formation marque le lancement d'un programme de formation assuré par la Mission onusienne. Il s'étendra jusqu'en mars 2018 et couvrira l'ensemble des fonctions associées à la gestion et à la sécurisation des stocks d'armes et de munitions, avec pour objectif de doter les FMDS d'une capacité autonome de formation dans ce domaine.

LA JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS CÉLÉBRÉE



A l'instar du monde entier, la journée mondiale des réfugiés a également été célébrée au Mali le 20 juin dernier, commémoratives ont eu lieu à Tombouctou et à Gao.

A Tombouctou, la cérémonie a réuni plus 200 personnes, parmi lesquels des réfugiés de retour. A l'échelle du Mali et de la région de Tombouctou, les réfugiés maliens, dans les trois pays frontaliers, représentent 0,86% de la population malienne. Plus de 50% de ces réfugiés maliens sont originaires de la région de Tombouctou. « La patience et la tolérance, qui sont nos valeurs traditionnelles, doivent soutenir les efforts de nos partenaires pour les encourager à faire le plaidoyer et de continuer à relever avec nous les défis, nombreux qui pèsent sur nos populations vulnérables, » a déclaré Kantara Diawara, conseiller aux Affaires Juridiques et Administratives, représentant du gouverneur de Tombouctou. L'évènement a été marquée par une conférence placée sous le thème de ladite journée : « Ensemble avec les refugies ».

L'assistance a suivi une série d'exposés sur les activités des partenaires locaux de mise en œuvre des

programmes HCR, tels que le PAM, la FAO et OCHA et l'OIM, sur l'accès Humanitaire et l'enregistrement des rapatriés par la RDDS.

En marge de cette commémoration, le HCR a procédé à la remise du projet de réhabilitation de la place publique "Sahel Vert", à travers son Programme Monitoring de Protection. Financé à hauteur de 28 millions de FCFA.

Confiés à l'ONG locale (AMSS) Association Malienne pour la Survie au Sahel, les travaux portent sur la plantation des arbres et la clôture du site. Cette place représente un lieu de culte historique, qui regroupe tous les fidèles pendant les fêtes musulmanes pour les prières collectives. A GAO également les réfugiés étaient au centre de la célébration.

Dans la grande salle de réunion de l'Ecole des Infirmiers à Gao, l'Association des déplacés, le Gouverneur de la Région de Gao, le sous-bureau de l'UNHCR, la MINUSMA et des organisations du système des Nations unies basées dans la région, étaient représentés. Les radios libres de la place, ainsi que la

radio-télévision nationale ORTM ont couvert l'évènement.

Dans leurs discours prononcés à cette occasion, la présidente de l'Association des Déplacés de la Région de Gao, les Représentants du Gouverneur de la Région et celui du sousbureau d'UNHCR, ont tour à tour plaidé pour que plus d'efforts soient consentis, afin d'atténuer la détresse des réfugiés et des déplacés de la région de Gao qui avaient quitté leur patrie, en raison du conflit, vers les pays limitrophes.

Cette journée était l'occasion pour Mme Mariam Maiga, présidente de l'Association des Déplacés de la Région de Gao, d'adresser un message aux différentes communautés de la place afin qu'elles acceptent, d'accueillir les leurs qui ont choisi de rentrer chez eux, et de faciliter leur réinsertion.

La célébration s'est achevée par un sketch parlant des difficultés auxquelles les réfugiés et les déplacés ont été confrontés pendant et après les évènements de 2012.



GAO: LES CASQUES BLEUS ET LA POLICE MALIENNE AUX CÔTÉS DE LA POPULATION CIVILE À L'AUBE DE LA FÊTE DE LA RUPTURE

DU JEÛNE



La composante Police de la MINUSMA a effectué, le samedi 24 juin 2017, une patrouille nocturne conjointement avec la Police nationale malienne dans la ville de Gao, à l'aube de la «Fête de la rupture du jeûne » qui marque la fin du mois sacré du ramadan. Pour la période, la Police onusienne (UNPOL) a effectué dans la cité des Askia, un total de 84 patrouilles de jour et de nuit et 7 patrouilles de longue portée.

Il est 20 heures lorsque les Casques bleus de la MINUSMA en compagnie des éléments de la Police nationale malienne arrivèrent sur une des avenues principales, abritant plusieurs banques et boutiques au centre-ville de Gao. Les marchés Damien Boiteux et Washington situés en plein cœur de la ville sont encore illuminés et bondés de clients s'approvisionnant en divers produits de première nécessité indispensables à la « Fête de la rupture ».

Harouna Touré, 30 ans, vend des vêtements pour enfants au marché Damien Boiteux depuis deux ans. « La nuit sera longue comme vous pouvez le constater. Nous resterons ici jusqu'au petit matin, car les clients ne font que commencer à venir », souritil aux Casques bleus et aux Policiers maliens en patrouille, expliquant l'ambiance du marché pendant cette période de l'Eïd al-fitr, tombant le lendemain dimanche 25 juin.

Quittant le marché, la patrouille s'est rendue dans les quartiers Saneye, Sosso-Koira et Boulgoundjié. Dans ces zones également, les gaoviens sont encore dans les rues. Plus loin, une boutique très fréquentée par les habitants du quartier Boulgoundjié et appartenant à Maiga Aliou Mahamar. Celui-ci s'inquiète que « Cette année encore, le ramadan se soit déroulé dans un contexte d'une insécurité grandissante sur toute l'étendue de notre région, mais aussi dans notre ville. Ce qui est encore plus choquant, les actes de

Ç

violence se sont poursuivis pendant la période du ramadan », regrette-il. Le commerçant recommande l'intensification des patrouilles de sécurité pour rassurer la population.

En cette période festive, les jeunes aussi s'activent dans les rues, certains regroupés au sein de leurs grins et d'autres faisant les dernières courses. L'un d'eux, Daouda Alhousseini s'est dit préoccupé par la situation sécuritaire faisant, de temps en temps, plusieurs victimes parmi les jeunes. Ce lycéen en classe de terminale déplore le manque de cohésion sociale et de vivre ensemble « entre nos différentes communautés qui posent actuellement d'énormes problèmes, notamment la résurgence de l'insécurité dans la ville ».

De son côté, Mohamed Ben Maouloud dit Bouya, le maire par intérim de la commune urbaine de Gao, attribue cette situation d'insécurité aux problèmes de drogue chez les ieunes. « Les ieunes entre 13 et 18 ans s'adonnent avec joie aux activités à risque, y compris la consommation de drogues. Des camions et des bus venant de certains pays limitrophes transportent ces substances à tout moment, et personne n'exercent de contrôle sur eux », déclare-til. Le premier citoyen de la commune tire la sonnette d'alarme et entend sensibiliser les jeunes en misant sur « la collaboration avec les médias et les partenaires internationaux pour enrayer le trafic et la consommation de drogue dans la région pour créer un avenir meilleur pour l'ensemble de la jeunesse de la région », annonce-t-il.

Le maire a.i se dit convaincu que « seule une éducation de qualité peut aider à favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble, éliminer les stéréotypes culturels et développer la compréhension des autres ethnies et cultures ».

Dans cette zone du nord du Mali, en proie à des menaces asymétriques n'épargnant même pas les forces nationales et internationales, la sécurisation de la population reste un travail de longue haleine. Dans son mandat, la protection de civils s'inscrit en priorité pour la Mission onusienne qui, en appui aux Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), continue de déployer tous ses efforts pour la sécurisation des grandes agglomérations de la région, comme le prévoit toutes les résolutions 2100 (2013), 2164 (2014), 2227 (2015) et 2295 (2015) du Conseil de sécurité sur la question.





TOMBOUCTOU : UN QIP POUR SOUTENIR L'AUTONOMISATION DES FEMMES À BER



Une autre manière de protéger et défendre les droits des femmes, c'est de contribuer à mettre sur pied des mécanismes de réponses à leurs besoins et de relance de leurs activités économiques.

Une approche priorisée par la Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA en procédant, le 23 juin à Ber, au lancement officiel des travaux d'un projet d'appui à la réinsertion socio-économique pour 110 femmes et filles, membre, de la Coordination des Associations Féminines de cette commune située au nord de Tombouctou.

Financée à hauteur de 27 millions de francs CFA, à travers les projets à impact rapide (QIP), cette action vise à contribuer à l'autonomisation de ces femmes par la reprise de leurs activités génératrices de revenus (AGR) perdues lors de la crise de 2012. En effet, avant cette période, elles s'adonnaient au petit commerce, l'artisanat, la teinture et les activités de transformation des produits locaux. De nos jours, avec le retour progressif de la paix dans les régions du nord, favorisé par la réinstallation graduelle des autorités maliennes et la présence de la MINUSMA et des forces internationales, les femmes ont recommencé à s'organiser.

«Cette réalisation est un véritable levier pour générer une source de revenus à nos femmes», a relevé Aminoutou Walet Mohamed, Présidente de la Coordination des Associations des femmes de Ber.

A l'instar d'un projet similaire réalisé au profit des femmes de Goundam, en septembre dernier, ce projet concerne la réalisation d'un forage et d'un système de drainage des eaux de teinture, la construction d'un hangar dans l'enceinte du Centre Multifonctionnel des Femmes, l'achat des équipements, la formation des femmes en coupe-couture, en techniques de teinture et sur les ARG, sur une durée de 6 mois.

En plus des femmes bénéficiaires, cette cérémonie de lancement a réuni le Chef d'Etat-major de la CMA de Ber, le responsable de la Division droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA à Tombouctou, M. Alassane Gobi, accompagné d'autres membre du personnel civil, militaire et policière de la Mission.





Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR:

- http://minusma.unmissions.org
- facebook.com/minusma
- www.flickr.com/photos/minusma
- twitter.com/UN_MINUSMA
- www.youtube.com/minusma
- https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHZ Gao 94.0 MHZ Kidal 94.0 MHZ Menaka 94.0 MHZ Mopti 91.8 MHZ Tessalit 94.0 MHZ

